



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Nouvelle identité visuelle, nouveau numéro d'appel dès le 1^{er} janvier

La Ville de Neuchâtel réorganise sa sécurité

Exit le Service de la sécurité urbaine, le Service d'incendie et de secours et le Service de protection et sauvetage, bienvenue au Service communal de la sécurité. Pour davantage d'efficacité, la Ville de Neuchâtel réorganise ses missions de sécurité sous une même bannière aux couleurs de l'aigle communale. Dès 2018, les agents de sécurité publique, sapeurs-pompiers professionnels, ambulanciers, collaborateurs de la police du feu, de la salubrité publique et de la protection civile ainsi que les médiateurs urbains seront placés sous la conduite d'un seul chef de service dépendant de la direction de la Sécurité.

Cette réforme, qui prendra effet dès le 1^{er} janvier 2018, ne bousculera pas les habitudes de la population. On pourra toujours venir chercher une vignette de stationnement, demander une autorisation ou annoncer un objet trouvé à la réception du Service communal de la sécurité au Faubourg de l'Hôpital 6. Cependant, à la place du 032 722 22 22, il faudra désormais composer le **032 717 70 70** pour atteindre la centrale. Les numéros d'urgence (117-118-144) restent quant à eux inchangés.

Efficiency et rationalité

« Cette réforme fait suite, de manière logique, à la redéfinition des missions de sécurité de la Ville suite à l'entrée en vigueur de la LPol¹ et de la LPDIENS² », a expliqué Violaine Blétry-de Montmollin à la presse mercredi. « Cette réorganisation vise une efficacité et une rationalité maximales, pour le bien de la population dans un cadre financier maîtrisé », a ajouté la directrice de la Sécurité, qui chapeautera ce nouveau service un an tout juste après son arrivée au Conseil communal.

¹ Loi sur la police, voir rsn.ch

² Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours, voir rsn.ch

Les réformes cantonales en cours ou à venir dessinent un vaste redéploiement des missions sécuritaires des communes. Le canton sera divisé en quatre régions qui sont : les montagnes neuchâteloises, le Val-de-Ruz, le Val-de-Travers et le Littoral. Ces régions seront en charge de la défense incendie, des ambulances et de la protection civile.

La réforme induit donc, pour la Ville de Neuchâtel, un nouvel organigramme sécuritaire à la structure adaptée au contexte du temps. C'est le commandant Frédéric Mühlheim, actuellement chef du Service de protection et sauvetage, qui prendra la tête de ce nouveau Service communal de la sécurité. Il dirige également l'Organe communal de conduite (OCC), qui réunit les partenaires sécuritaires en cas de crise. Il est secondé par son adjoint Eric Leuba, responsable du secrétariat général du nouveau service.

Le chef de service dirigera des entités administratives : Domaine public et Logistique et de terrain : Proximité, Prévention, Pompiers professionnels, Ambulances, Protection civile et Médiation urbaine. Chacune de ces entités aura son responsable (*voir l'organigramme en bas de ce communiqué*).

Identité visuelle commune

Pour renforcer la collaboration et améliorer leur interopérabilité, les entités de terrains seront réunies, dès le premier trimestre 2018, dans la caserne de la sécurité à la Maladière. La direction du service, sa réception ainsi que les entités administratives seront quant à elles situées dans les locaux du Faubourg de l'Hôpital 4 et 6. Cette localisation vise à garantir la proximité et la disponibilité de nos prestations au profit des citoyens.

Souhaitant valoriser l'ensemble des prestations que la Ville de Neuchâtel fournit auprès de la population neuchâteloise, le Conseil communal a adopté une identité visuelle commune pour l'ensemble de ses services de sécurité. Pour remplacer la pluralité des logos des actuels services de sécurité, il a choisi pour sigle l'aigle noire, représentant les armoiries de la Ville.

Neuchâtel, le 13 décembre 2017

Direction de la sécurité

Renseignements complémentaires :

Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale, directrice de la sécurité, 032 717 72 03, violaine.bletry-demontmollin@ne.ch

Frédéric Mühlheim, chef du Service communal de la sécurité, 032 717 72 61, frederic.muhlheim@ne.ch

Nouvelle organisation

